



Annulation resultat d'examen suite à composition erronée du jury

Par **Mieletcitron**, le **11/07/2025** à **14:52**

Bonjour

L'AFPA a fait une erreur dans la nomination des membres du jury d'un examen professionnel d'électricien. Il y avait 2 jurys de 3 personnes et 1 des 6 membres n'avait pas la bonne compétence pour y figurer. La délibération finale des membres de ce jury a octroyé la certification aux 3 candidats avec des félicitations. Quelques jours plus tard, une lettre recommandée de la direction du travail a annoncé aux 3 candidats que suite à cette composition erronée du jury, la certification était annulée et l'annonce d'un nouveau passage d'examen plus tard était une obligation. Aucun recours amiable n'a abouti. Quel recours existe-t-il ? Le préjudice est important, car cet examen faisait suite à une formation validante durant le chômage des 3 personnes et devait aboutir sur un emploi rapidement.

Par **miyako**, le **11/07/2025** à **23:30**

bonsoir,

A partir de l'échec du recours amiable vous disposez de deux mois pour saisir le Tribunal Administratif

Cordialement

Par **Mieletcitron**, le **12/07/2025** à **08:30**

Merci de votre réponse, c'est une option effectivement à laquelle nous avons pensé mais l'obligation de subir à nouveau les épreuves de l'examen dans les jours prochains avec les incertitudes du résultat empêchent de se projeter dans cet avenir un peu éloigné,
Merci encore !